



Mardi 13 mai 2025 toutes et tous mobilisés !

Dans la continuité de la mobilisation du 3 avril, **l'UNSa Justice** appelle l'ensemble des agents du ministère de la Justice à participer massivement à la journée d'actions et de mobilisation du mardi 13 mai, à l'appel de **l'UNSa Fonction Publique** et en intersyndicale (**UNSa, CGT, FSU, Solidaires**).

L'objectif est de réussir cette journée.

Des actions et des manifestations ainsi que des demandes d'audience en Préfecture et Sous-Préfecture et des conférences de presse seront organisées dans chaque département afin de montrer la mobilisation des agents publics.

Paris ainsi que tous les territoires de métropole et d'outre mer devront être le théâtre d'une forte manifestation !

Les sujets d'expression commune sont ceux du communiqué du 15 avril :

👉 pour des services publics et une Fonction publique assurant les droits et répondant aux besoins des populations sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-Mer, alors que les annonces budgétaires 2026, si elles devaient être confirmées, signifieraient des suppressions massives d'emplois publics,

👉 pour l'augmentation de la valeur du point d'indice et des mesures salariales générales,

👉 pour la suppression de la baisse de 10 % des rémunérations pendant les CMO,

👉 pour la refonte des grilles indiciaires et la revalorisation des salaires,

👉 pour l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,

👉 pour le rétablissement du versement de la Gipa.

Une pétition contre la baisse des rémunérations pendant les congés de maladie et contre le jour de carence est en ligne. Elle pourra être signée en ligne ou sur papier. L'objectif étant qu'elle soit signée par le plus grand nombre d'agents.

Signature sur le lien ci-dessous :

[Maintien de la rémunération à 100% - Abrogation du jour de carence](#)

👉 Participez aux actions dans vos services en région.

👉 Relayez massivement l'appel autour de vous.

L'UNSa Justice est pleinement engagée dans cette mobilisation.

Restons unis, visibles et déterminés !

Paris, le 22 avril 2025
Le Secrétaire général,
Jean-François FORGET